

# LA GAZETTE DU NORD

Le Séminaire de Québec

VOLUME 26 — No 1

MONTREAL, VENDREDI, 8 DECEMBRE 1944

Cinq sous le numéro

## Politique fédérale

M. Mackenzie King, acculé à la dernière extrémité par les manœuvres de son ex-ministre de la Défense, qui était secondé sans doute par une grande partie de l'état-major et de l'armée, s'est laissé arracher un arrêté en conseil ordonnant le départ pour le front de 16,000 conscrits de l'armée de réserve canadienne. (Disons de suite qu'une bonne proportion de ces conscrits ont demandé sur le champ à devenir volontaires). Ces 16,000 hommes seront expédiés outre-mer à raison de 5,000 par mois.

Le premier ministre prétend rester fidèle au système du volontariat à l'avenir. Mais ses adversaires comptent bien lui arracher de nouvelles concessions, si la guerre se prolonge et si le chiffre des pertes diminue sensiblement les effectifs de nos forces expéditionnaires.

La situation actuelle est l'aboutissant d'une campagne prolongée de la presse de langue anglaise du pays qui a ameuté l'opinion de ses lecteurs jusqu'à soulever une vague d'hystérie de la foule qui a emporté les dernières résistances de la majorité du conseil des ministres.

Rappelons brièvement les diverses étapes de l'idée de la conscription dans cette guerre-ci.

Au début tous les partis proclamèrent à l'unisson que le volontariat seul serait employé pour prélever des troupes d'expédition. Mais dès le printemps de 1940 certains journaux prôchèrent la conscription, et c'était bien évident que plusieurs chefs conservateurs n'attendaient qu'un moment favorable pour faire campagne dans ce sens. Lors de la chute de la France, alors que l'Angleterre se trouvait momentanément désarmée et menacée d'invasion, tandis que les Etats-Unis hésitaient encore à intervenir, M. King fit voter une loi de mobilisation pour l'entraînement des jeunes Canadiens en vue de la défense du pays contre toute attaque. Cette armée de recrues offrit en même temps un champ favorable pour le recrutement des volontaires pour les forces expéditionnaires. De plus en plus souvent s'élevèrent dans la suite des voix en faveur de l'emploi de ces conscrits pour le service d'outre-mer. Les milieux financiers de Toronto, Montréal, Winnipeg, Calgary et Vancouver, qui ont à leur solde la plupart des journaux, battaient la mesure dans cette campagne. Ces gens en veulent à mort à M. King, qui les a taxés lourdement, alors qu'ils auraient voulu que le Canada payât son tribut à l'impérialisme en sang humain au lieu de contribuer surtout en matériel de guerre.

Le plébiscite de 1942, loin d'apaiser les esprits, donna lieu à une agitation malsaine dans tout le pays en déchainant les extrémistes de tous genres. M. King tenta de calmer les deux côtés de la barricade en déclarant qu'il recourrait à la conscription en cas de nécessité, mais seulement si cela était absolument nécessaire ! Il présenta à cet effet le fameux bill 80, contre lequel votèrent avec raison les députés de Québec, qui y virent le principe de la conscription. L'honorable M. Cardin avait démissionné pour protester contre cette attitude nouvelle du premier ministre. Celui-ci s'appliqua depuis à faire entendre qu'il ne recourrait pas à la conscription.

Mais les militaristes chauvins tenaient les positions-clefs au ministère de la Défense et dans l'armée. Il y eut évidemment un vaste complot pour faire échouer la politique de M. King. Le ministre Ralston revint d'une visite au front Européen cet automne avec la nouvelle que nos réserves d'infanterie étaient insuffisantes et qu'il fallait envoyer nos conscrits entraînés pour servir de renfort. Le premier ministre entreprit de frustrer la conjuration en renvoyant M. Ralston et en le remplaçant par le général McNaughton, resté fidèle au système du volontariat. Mains officiers donnèrent des signes inquiétants d'insubordination, et les enrôlements volontaires diminuèrent considérablement. La presse de langue anglaise presque entière réclama la conscription sans plus de retard. Les associations impérialistes vociférèrent d'un bout à l'autre du pays. On souleva les parents des soldats de l'armée active. Tous les appels aux préjugés et à la haine furent, utilisés pour amener la foule au point de l'hystérie.

M. King, impuissant à rallier tous les membres de son cabinet, convoqua les chambres, afin de ne pas garder pour lui seul la lourde responsabilité de la décision à prendre. Après avoir analysé tous les éléments du problème, il a cru devoir faire une concession à ses adversaires ameutés, comme on jette une proie à des chiens enragés, pour tâcher de les apaiser et de gagner du temps. Ce n'est pas le geste le plus brave, mais l'avenir seul dira s'il a été pratique.

Le gouvernement est maintenu au pouvoir, mais il a un nid de traîtres dans son sein. Les torys chantent déjà victoire ; mais ça n'est pas sûr qu'ils aient raison. Le parti socialiste, la C.C.F., qui a fini par se proclamer carrément conscriptionniste, va certainement prendre un gros vote dans l'Ontario et l'Ouest, aux prochaines élections. Les anti-conscriptionnistes de ces provinces voteront peut-être pour M. King, qui leur paraîtra un moindre mal.

(Suite à la page 2)

## Nouveau médecin à l'Unité Sanitaire d'Amos

Depuis le départ de M. le docteur Martel pour Québec et celui de M. le docteur Turgeon pour l'Université de Toronto où il suit des cours d'hygiène publique, le personnel médical de l'Unité sanitaire d'Amos avait peine à suffire à une besogne toujours croissante.

Le ministère provincial de la Santé Publique vient d'adjoindre à MM. les docteurs Laberge et Leblanc l'un de leurs confrères qui est arrivée parmi nous ces jours derniers. Il s'agit de M. le docteur Rosaire Bérubé qui fait maintenant partie de notre unité sanitaire.

### Biographie

Gradué de l'Université en 1941, il pratiqua au Lac Mégantic, de 1941 à 1942. Il s'enrôla dans l'aviation en 1942. Après un stage d'étude à Toronto, sur la médecine d'aviation, il fut attaché aux centres de recrutement et d'entraînement à Québec, l'Ancienne-Lorette et Moncton.

Le Docteur Bérubé est le fils de Monsieur et Madame Joseph Bérubé, de Vassan. Il est marié et père de deux enfants.

Il sera attaché à l'Unité Sanitaire, comme assistant du Docteur Leblanc.

A. M. le docteur Bérubé, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

## Inauguration du nouveau club social Normetal

Détruit par un incendie l'hiver dernier, le Club Social Normetal a été reconstruit et dans la soirée du 18 novembre dernier, on a procédé à l'inauguration de la nouvelle bâtisse.

Cet édifice comprend maintenant une salle qui contient quatre allées de quilles, une cantine de la Croix Rouge canadienne, une vaste pièce qui peut servir et pour les réceptions et pour les représentations théâtrales ou cinématographiques, un bar avec permis de club et plusieurs cabinets particuliers pour réunions de comités.

(suite à la page 8)

## Déclaration de l'honorable monsieur Adélar Godbout

Depuis que s'agite au Canada la question de la participation de notre pays à toute guerre dont les activités se poursuivent outre-mer, j'ai toujours pensé et je crois encore que le système du volontariat pour le recrutement de nos troupes était le seul équitable et le plus efficace. Il a permis au Canada de faire, depuis le début de cette dernière guerre, un effort que tous les pays alliés ont vanté comme équivalent, pour le moins, à tout ce qui s'est fait ailleurs.

Notre province a fait elle-même un effort insurpassé, si l'on tient compte, comme le remar-

## Senneterre organise une Chambre de Commerce

Un pont sur la Rivière Bell. — La construction d'un Sanatorium. — Le parachèvement de la route Lacoma. — L'entretien des chemins d'hiver.

Un comité d'organisation réunissait dimanche dernier les citoyens de Senneterre, au théâtre, pour faire rapport des résultats à date sur l'organisation d'une Chambre de Commerce. L'assemblée était sous la présidence d'honneur de M. le Curé Delisle, tandis que M. Octave Corbeil dirigeait cette réunion.

Il fut décidé d'adopter le projet de constitution proposé par le Comité d'organisation, et l'on procéda immédiatement à l'élection d'un bureau de Direction, qui se compose comme suit pour l'année 44-45 : Président, M. Octave Vorbeil, hôtelier ; 1er vice-président, M. Jos. Lamarche, industriel, maire du village ; 2e vice-président, M. Jos. Gagné, maire pour la Campagne ; directeurs, MM. Jos. Bilodeau, marchand, J.-R. Plamondon, quincailler, Eugène Bilodeau, contracteur, Lionel Ménard, C.N. Télégraphe et Louis M. Fortin, agent Imperial Oil Ltd. ; secrétaire-trésorier, M. Raoul Champagne, gérant Banque Canadienne Nationale et secrétaire-adjoint, Charles H. Prévost, boulanger. Cette Chambre de Commerce compte maintenant 83 membres, grâce au dévouement de son secrétaire, M. R. Champagne.

### Route Lacoma

Après les élections on s'occupera de plusieurs questions en cours. Il fut décidé de continuer les démarches pour obtenir le parachèvement de la route Lacoma, afin de faciliter le développement minier des cantons Tiblemont, Vauquelin et Pershing, tout spécialement des propriétés de la Croinor Pershing Mines Ltd. Cette route est déjà carrossable sur une longueur de 18 milles et elle deviendra pratiquement inutilisable, si le gouvernement n'y ajoute pas quelques milles pour se rendre aux diverses propriétés minières situées un peu plus au sud.

### Sanatorium à Senneterre

Il fut décidé de demander aux autorités la construction immédiate d'un Sanatorium en Abi-

tibi, et tout spécialement à Senneterre, à cause d'un site très favorable à tout point de vue et aussi à cause de la jonction des chemins de fer, ce qui serait de nature à éviter aux malades les fatigues d'un voyage plus difficile. La Chambre demandera l'appui de tous les conseils municipaux et de toutes les organisations soeurs de la région. Cependant il fut décidé de coopérer avec le gouvernement, advenant le choix d'un autre endroit pour la construction de ce Sanatorium, si les autres endroits veulent bien en faire autant.

### Pont sur la Rivière Bell

Vue l'état très dangeureux du pont existant sur la Rivière Bell, il fut décidé de demander au gouvernement de hâter la réfection de ce pont sans retard, de façon à ne pas nuire à l'industrie minière et forestière de notre section, et éviter aussi des accidents graves qui pourraient se produire.

### Entretien des Chemins d'hiver

La Chambre a demandé au gouvernement de bien vouloir payer 50% du coût pour tenir ouverte la route entre Senneterre et Louvicourt de façon à permettre aux industries forestières d'opérer plus facilement et de maintenir un bon débouché pour que les cultivateurs et colons le long de la route Senneterre-Mont-Laurier puissent écouler leurs produits. Chaque année la population de Senneterre a du faire à ses frais l'ouverture de cette route pour une bonne partie et même pour toute la saison d'hiver. Cette année ces citoyens veulent bien faire leur part, en autant que le gouvernement accordera les mêmes avantages qu'aux autres villes ou villages.

(Suite à la page 2)

## Le marché public d'Amos

Avec l'arrivée de l'hiver, les cultivateurs qui nous offrent leurs produits en vente sur le marché public doivent désertir pour quelques mois, notre marché ouvert de la 1ère rue ouest pour se mettre à l'abri du froid. Cette année, c'est dans l'entrepôt de l'Abitibiennne, en arrière de ce magasin, sur la 1ère Avenue qu'ils auront leurs quartiers d'hiver.

On est donc prié de prendre note que dès samedi prochain, les personnes qui voudront aller au marché public devront se rendre à l'endroit de l'Abitibiennne, 1ère Avenue en arrière du nouveau magasin de cette coopérative de consommation.

(Suite à la page 2)

**La Gazette du Nord** Déclaration de ...

( Suite de la première page )

Journal hebdomadaire

Edité par la Publicité Régionale

Administrateurs :

Gustave Duguay, N.P.

C.P. 69, Amos, Qué.

Gabriel Grenier

1206, Craig Est, Montréal

Rédacteur en chef :

Joseph Duguay

Abonnement : \$1.50 par année

Ce journal est imprimé par  
l'Imprimerie J.-H.-A. Labelle  
Limitée

303, avenue Parent, St-Jérôme

nada de l'unité si nécessaire à la reconstruction d'après-guerre.

Ce n'est ni par opportunisme, ni par esprit de parti que j'ai toujours été anti-conscriptionniste ; c'est par principe et pour les meilleurs intérêts de mon pays. Je garde les mêmes convictions ; et je crois que tout accroc à cette doctrine libérale est une erreur dont le peuple du Canada devra demander des comptes sévères à ceux qui en sont responsables.

Pour ma part, avec regret, je dois déclarer que tant que le gouvernement d'Ottawa persistera dans son attitude subite,

imprévue et inexplicable il devra compter sur l'opposition des libéraux de Québec que je dirige.

Nous entendons tenir à l'égard du peuple et du pays des engagements que nous n'avons pas pris à la légère ; et nous les tiendrons.

Adélard GODBOUT

**Au cinéma**  
**Royal, Amos**

Samedi le 9, dimanche le 10 et lundi le 11 décembre : "L'EMIGRANTE" avec Edwidge Feuillère, Georges Lannes, Larquey et Jean Chevrier.

**Politique fédérale ...**

( Suite de la première page )

La province de Québec se dévisera en trois ou quatre groupes, pour les raisons déjà évidents. Nos gens sont certainement plus indépendants que jamais, et d'autre part aucun chef ne s'impose pour donner une direction unique.

Aucun parti n'aura une majorité absolue dans le prochain parlement, si l'élection a lieu en 1945, comme elle le devrait. Si M. King est à la tête du parti le plus nombreux après l'élection, réussira-t-il à former une coalition et à continuer à gouverner le pays ?

Voilà le grand point d'interrogation de la politique canadienne actuellement.

Une femme aime les bijoux et en fait le commerce illégal. Elle fuit la police à qui elle vient de livrer un homme. Dans le sud de l'Afrique, le prisonnier libéré la retrouve et assouvit sa vengeance sur cette émigrante.

Mardi le 12 et mercredi le 13 décembre : "WRECKING CREW" avec Richard Arlen, Chester Morris et Jean Parker.

Il sauve du suicide la femme qu'il aime. Toutefois ce n'est pas lui qui l'épouse. Un drame éclate qui met en relief la générosité du héros de ce film d'action.

Judi le 14 et vendredi le 15 décembre : "THE GANG'S ALL HERE", avec Alice Faye, Carmen Miranda, Phil Baker, Benny Goodman et son orchestre.

Comédie musicale toute en couleurs, dont l'action principale se déroule autour des amours d'un soldat et d'une chanteuse de cabaret. Il y a dans ce film un grand déploiement de couleurs et de décors et une musique endiablée dont Alice Faye, Carmen Miranda ainsi que Benny Goodman et son orchestre sont les vedettes.

Samedi le 16, dimanche le 17 et lundi le 18 décembre : "TERRE DE FEU", avec Tito Schipa, André Lefaur, Mary Glory et Mireille Balin.

Tito Schipa, le célèbre ténor italien est la principale figure de ce film et nous chante plusieurs pièces de son répertoire d'opéra. Coupable d'un crime passionnel, il est condamné au pénitencier de la "Terre de Feu". Libéré, il se réhabilite et recommence sa carrière lyrique.

**Notes sociales**

Mlle Marguerite Bigué est actuellement en convalescence à l'Hôtel-Dieu d'Amos, à la suite d'une intervention chirurgicale.

Me Henri Drouin, M.A.L., est de retour d'un voyage à Montréal et à Québec, dans l'intérêt de ses électeurs.

Madame André Gourd de Val d'Or était de passage ici dimanche dernier.

M. et Madame A.-N. Drouin, de Val d'Or, ont rendu visite dimanche dernier à leur fillette, Mlle Claire Drouin, au Pensionnat Sainte-Marie.

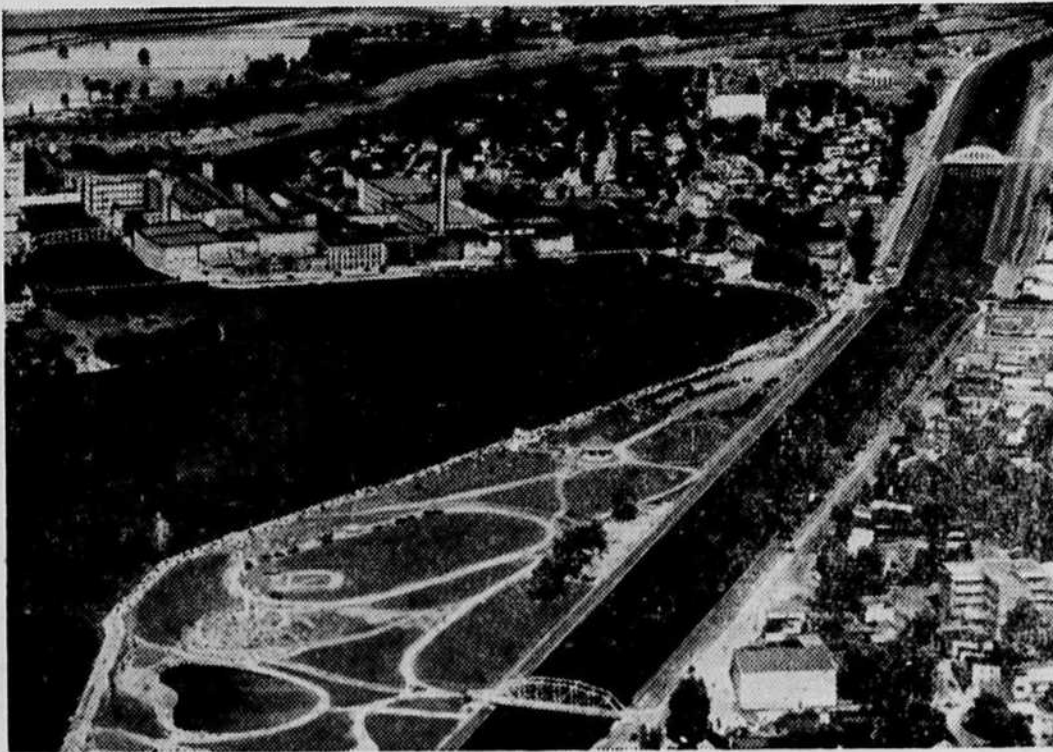
M. Bob Joseph fait un séjour de quelques semaines dans un hôpital de la métropole où il a subi une intervention chirurgicale.

M. Edmond Carrière s'est rendu à Val d'Or la semaine dernière en voyage d'affaires.

**LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE**

Le Québec peut être fier de son immense effort de guerre. Tous les jours, en quantités de plus en plus grandes, du matériel de guerre sort des nombreuses usines de guerre du Québec.

Chaque ouvrier, dans les mines et les usines, les champs et les bureaux, s'engage non seulement à travailler incessamment, mais aussi à acheter des Obligations de la Victoire pour aider à payer tout ce qu'il faut à nos combattants.

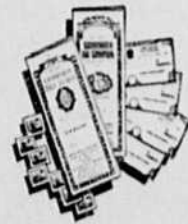
**VALLEYFIELD FAIT SA PART!**

Valleyfield . . . produit pour la guerre! Construite sur l'emplacement d'une forteresse historique, à 37 milles de Montréal, cette ville prospère qui croît rapidement et qui est bien située dans une région de fermes laitières et autres, est devenue l'une des plus importantes sources de fournitures militaires. Ses usines fabriquent des millions de verges de coton, de rayonne, de soie, pour une grande variété de choses essentielles à la guerre . . . des tonnes de produits chimiques et de poudres pour explosifs . . . des pièces vitales en bronze, acier et aluminium pour véhicules mécanisés et machinerie . . . et d'innombrables autres articles essentiels à l'habillement, au confort et à l'équipement de nos combattants.

En plus d'être un des arsenaux les plus importants de la démocratie, Valleyfield abrite un camp renommé

où des milliers de soldats ont reçu un entraînement préliminaire et avancé, et Valleyfield . . . paie sa part! Au cours des six premiers Emprunts de la Victoire, ses habitants ont souscrit la somme magnifique de \$8,456,550—un merveilleux tribut à l'avenir et à la liberté du Canada et un hommage solennel à nos gars en uniforme, de la part d'hommes et de femmes qui, non seulement consacrent tout leur temps et toute leur énergie à la production des matériaux nécessaires pour Hâter la Victoire, mais qui, volontiers, supportent leur part du coût énorme de la guerre.

Oui, Valleyfield travaille ardemment pour hâter la Victoire . . . pour ramener plus vite les hommes dans leur foyer . . . économise, fait des projets et prie pour l'avenir plus brillant que la Paix ne manquera pas d'apporter.



Ces lignes sont publiées afin que les voisins soient au courant de leurs contributions respectives à notre commun Effort de Guerre.

**O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED**

Le bureau de Direction décida de se réunir de nouveau mercredi prochain pour étudier les réponses à ces diverses demandes, tandis qu'il fut décidé de tenir une assemblée régulière générale, à 8 heures p.m. tous les 1er mercredi de chaque mois.

M. Fortin.

# LA GAZETTE DU NORD

Vendredi, 8 décembre 1944

Page 3

## Hockey

La ligue de la Cité d'Amos jouera sa première joute le 31 décembre. Partie d'exhibition, dimanche prochain.

Avec la première chute appréciable du thermomètre, nos promoteurs sportifs se sont empressés d'ouvrir les boyaux d'arrosage et de donner à notre patinoire sa première couche de glace. Ils ont eu à cet effet la bonne fortune d'avoir la collaboration de notre corps de pompier qui avec la permission de nos autorités municipales a déversé toute l'eau nécessaire à un fond solide et lisse comme un miroir.

Pendant que les jeunes athlètes s'entraînent avec ferveur, aînés tiennent des assemblées et travaillent à la formation des trois clubs qui feront partie de notre ligue locale. Une surprise pour tout le monde s'est produite quand le club des As a disparu de la carte de la ligue pour y être remplacé par le club Inspiration. Cette équipe fera donc compétition aux athlètes

recrutés parmi les élèves du Collège d'Amos et le conseil local des Chevaliers de Colomb.

Dimanche prochain, il y aura joute d'exhibition entre le club Inspiration et le Collège d'Amos. D'autres parties du même genre nous seront aussi offertes d'ici dimanche le 31 décembre, date d'ouverture de nos parties de ligue.

Nous avons donc la certitude d'avoir une ligue locale, mais nous sommes encore dans le domaine de l'imprécision en ce qui concerne la ligue du Nord-ouest du Québec. Des pourparlers s'échangent avec les équipes de Val d'Or et de Malartic, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun arrangement définitif n'a encore été conclu de la part de ces clubs avec la direction de notre équipe locale. Qui vivra, verra !

## La Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec

Au mois d'octobre dernier, la Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec, à son assemblée annuelle, a élu le Comité Exécutif suivant : Président honoraire, Docteur J.-E. Desrochers, Montréal ; Président actif, Docteur E. Thibault, Verdun ; 1er vice-président, Docteur R. Gaudet, Sherbrooke ; 2e vice-président, Docteur J.-E. Dorion, Québec ; 3e vice-président, Docteur E. Potvin, Chicoutimi ; Secrétaire - trésorier, Docteur L.-P. Laporte, Montréal.

Directeurs : Docteur G.-E. Roy, Nicolet ; Docteur J.-A. Rouleau, Montréal ; Docteur A. Leduc, Valleyfield ; Docteur J.-A. Tétrault, Trois-Rivières ; Docteur C.-A. Gaudet, Québec.

Une réunion du nouveau Comité Exécutif de la Fédération traita des questions suivantes :

Résolution, re : Referendum Assurance-Santé.

Un comité dit de conférenciers fut nommé pour dresser une liste de conférenciers et de sujets à traiter.

Un autre Comité fut formé pour faire une révision de la charte qui sera soumise à l'Assemblée générale annuelle.

Quatre membres furent nommés pour représenter la Fédération sur le Comité Conjoint, re : Assurance-Santé.

Il fut aussi question de coopérative médicale. Il fut suggéré que des lettres soient adressées à toutes les Sociétés Médicales fédérées, leur demandant de tenir la Fédération au courant de leurs activités.

La plupart des nouveaux élus étant membres du Comité des différentes Associations faisant partie de la Fédération depuis plusieurs années, font diligence pour se mettre en communication avec les Sociétés fédérées, et tout est de bon augure pour un travail efficace.

## M. G. Filion traite du milieu rural

Le Cercle Universitaire présentait à ses membres, au déjeuner-causerie, de jeudi, une conférence d'un genre particulier. M. Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs et directeur de "La Terre de Chez nous", avait été invité à parler des principes de bases de notre civilisation rurale et des dangers qui les menacent.

M. Filion énuméra d'abord les principes en jeu, à savoir la propriété privée, la liberté individuelle et professionnelle et la famille. "La propriété a un caractère particulier à la campagne, dit-il ; c'est un bien familial qui se transmet de génération en génération, comme une tradition. Cette précieuse propriété est mise en danger par la machine qui a déjà dépossédé le travailleur industriel et de trop nombreux cultivateurs de l'ouest canadien et américain. L'appât du gain qui pousse à monnayer la fertilité du sol avec comme résultat de le rendre stérile, et l'endettement qui a ruiné des milliers de cultivateurs au Canada, sont deux autres périls contre lesquels il faut se mettre en garde.

Parlant ensuite de la liberté individuelle, le conférencier s'exprima ainsi : "Peu d'activités éco-

## CLINIQUES DE PUERICULTURE

Macamic,	le 12,	de 2 heures à 4 p.m.
La Sarre,	le 14, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.	
Val d'Or,	le 19, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.	
Cadillac,	le 20, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.	
Malartic,	le 21, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p.m.	
Senneterre,	le 22, de 10 heures à midi.	

nomiques autant que la carrière du sol sont propres au développement de la liberté de l'homme. Or, cette liberté est menacée par nos législations sociales conçues pour les milieux urbains et appliquées sans discernement aux milieux ruraux". Nos gens de la campagne manifestent le désir d'organiser leur vie et leurs organismes agricoles comme ils l'entendent. Le mieux pour l'Etat est de les laisser faire.

La famille, enfin, chez nos cultivateurs, est à la fois un centre de vie sociale et un atelier de travail. Elle a besoin de l'aide de l'Etat pour l'éducation et le placement de ses enfants, car l'éducation n'est pas dans les milieux ruraux comme dans les villes à la portée de la main et il est impossible pour le chef d'une nombreuse famille d'établir avantageusement tous ses enfants sans l'aide du gouvernement.

En terminant, M. Filion affirma qu'il n'est pas juste, lorsqu'on fait enquête sur la civilisation des Canadiens-français,

de limiter ses observations aux villes. Les campagnes sont autant sinon plus caractéristiques que les villes. "Pour l'avenir du Canada français, c'est dans le milieu rural que se puisent les idées les plus saines et les raisons d'espérer les plus solides".

## Statistiques Catholiques

Le "Britannia Book" pour 1944 donne des statistiques sur la population catholique en 1943 dans le monde entier, puis dans différents pays. Pour tout l'univers le chiffre serait d'environ 400,000,000 ; pour les deux Amériques : 112,000,000. Les pays de langue anglaise compteraient 56,301,820 catholiques, dont 22,945,247 aux Etats-Unis. L'Angleterre et le pays de Galles en comprendraient ensemble 2,406,419 ; l'Irlande, 3,285,659 ; l'Écosse, 614,469. Quand au Canada, on lui accorde le beau chiffre de 7,137,069. C'est le même (Suite à la page 5)

## DEMANGEAISON ARRETEE

EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS  
Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamentée, pure, rafraichissante. Non grasseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.



MAINTENEZ UNE TEMPÉRATURE CONFORTABLE

— mais ne gaspillez pas le combustible!

Contribution de la

BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

# Propos Féminins

## Précautions à prendre pour les enfants en voyage

Des millions de bébés en péril

L'habitat normal de l'enfant est sans conteste le foyer. C'est là qu'il peut grandir en toute sécurité, bénéficier d'un régime bien équilibré, éviter les dangers de contagion et vivre en paix. Pour ce motif, vous devez vous abstenir autant que faire se peut, de voyager avec vos enfants en tout temps, mais à plus forte raison en temps de guerre alors que wagons de chemin de fer et autobus sont remplis à débordement. Le libre développement des enfants exige qu'on ne leur marchandé ni l'air pur, ni l'espace, ni la lumière. Ce n'est pas dans un autobus surchargé, ni dans un wagon compact que l'on trouvera ces conditions indispensables à une bonne santé. Pour qu'un bébé soit et reste bien portant, il lui faut un sommeil naturel et long. Ce n'est pas dans les véhicules encombrés qu'il le trouvera.

Toutefois, si vous êtes absolument obligé de voyager avec un ou plusieurs enfants, prenez les précautions suivantes : Réservez vos places à l'avance, de préférence au milieu de la semaine, de façon à éviter la foule des samedis et dimanches ; si le voyage doit être long, tâchez de le faire en deux ou trois étapes. Apportez le moins de bagage possible pour vous et le plus de linge pour l'enfant ou les enfants. Veuillez à ce qu'il n'ait que des vêtements faciles à enlever ou à mettre. Si vous ne nourrissez pas votre bébé, apportez lui du lait et veillez à ce qu'il soit bien frais et à la température requise. Faites-en autant pour l'eau. Ne lui donnez jamais à boire une eau incon nue. Enfin, prenez les mêmes précautions qu'à la maison et soyez encore plus méticuleuse, car vous êtes perdu parmi la foule et chaque inconnu est un contagieux possible. Tout ce que l'enfant touche peut être contaminé. Ne l'oubliez jamais. Les bonbons du voisin sont séduisants, mais ils peuvent servir de véhicule à une infection ou provoquer une indigestion. En somme, tout ce qu'ingurgite ou touche votre enfant doit être propre : lait, eau, aliments, entourage. Plus de 70,000,000 de voyageurs ont pris place dans les trains l'an dernier. Sonez-y bien quand vous partez avec votre famille et ne voyagez que si c'est essentiel.

## La mode

Les jeunes garçons

Nous nous sommes beaucoup occupées jusqu'ici des fillettes, petites ou grandes ; voyons maintenant quels vêtements conviennent à leurs frères. C'est une autre sorte d'élégance déjà empreinte d'un certain caractère sportif et viril, quoique adoucie de quelque fantaisie jusqu'à l'âge de sept ou huit ans.

Le très petit garçon trouve dans la "barboteuse" de tricot ou de lingerie, un passage bien pratique entre la petite robe et le costume deux-pièces.

La petite barboteuse de toile bleu ciel est ornée d'une guimpe de Mousseline à pois et de petits volants de valenciennes... C'est encore très "bébé". Le costume de flanelle marine du garçonnet plus âgé nous offre un gentil modèle de culottes à bretelles, moins banal que la culotte boutonnée sur la blouse et tout aussi confortable. La ceinture en étoffe ou en cuir resserre le haut de la culotte, les bretelles, croisées dans le dos, se boutonnent devant. La petite blouse à manches courtes en piqué ou en cellulaire blanc, n'est en réalité qu'une chemise : cela suffit pour les beaux jours prochains.

Rappelons aux jeunes mamans qu'il existe plusieurs formes de culotte pour garçonnet de 4 à 8 ans : il y a la culotte "à pont", classique pour le costume marin, la culotte fermée sur les deux côtés par des boutons, enfin la culotte maintenue par des bretelles ou boutonnée sur la blouse c'est la plus commode à porter.

N'oubliez pas que la culotte supporte un rude traitement ! Elle doit donc être taillée dans un tissu assez résistant (sous peine de durer l'espace d'une semaine) : lainage serré ou toile solide. Pour la blouse au contraire, tous les tissus légers peuvent convenir : selon l'âge du petit garçon on choisira du piqué, de la batiste, du zéphire, du cellulaire.

Vers sept ou huit ans, parfois même avant, si l'enfant est bien développé, on échangera le petit costume deux-pièces à blouse, contre un costume veston de forme "norfolk".

Il se compose d'un veston droit ou à martingale, d'une culotte courte et d'une blouse chemisier.

## Choix et soin des plantes de maison

Cultiver l'amour du beau peut se faire de bien des façons. Aujourd'hui, nous voulons faire quelques suggestions à tous ceux et celles qui s'intéressent aux plantes de maison. Comme toutes les plantes ont besoin de repos, vous devez d'arrêter votre choix sur celles qui se sont reposées pendant l'été afin d'avoir de jolies fleurs au cours des mois d'hiver.

Voici un moyen qui vous permettra de choisir parmi les plantes que vous cultivez, celles qui sont les plus susceptibles de vous demander le moins de soin et de mieux supporter les conditions de température et d'humidité de la plupart de vos maisons durant les mois d'hiver. Les plantes qui ont des feuilles épaisses à surface lisse souffrent très peu d'une température sèche, tandis qu'au contraire, les plantes qui ont de petites feuilles minces supportent mal les températures élevées ou le manque d'humidité et séchent rapidement.

Nous donnons ici, les noms de quelques plantes qui valent réellement la peine d'être gardées pour enjoliver vos demeures durant l'hiver. Ce sont : les bégonias, abutilons, callas, cyclamens, géraniums, héliotropes, primevères chinoises, ainsi que les bulbes florifères, telles que les jacinthes, tulipes, narcisses, etc.

Choisissez les fenêtres exposées au sud de préférence à celle situées du côté ouest pour vos plantes d'intérieur. Les fenêtres faisant face à l'est sont généralement les meilleures pour les palmiers, les fougères et les espèces qui recherchent l'ombre.

Mieux vaut ne pas mettre de plantes dans une Chambre trop froide ou trop chaude. Une température de 50 à 55° Fahr. durant la nuit convient très bien à la plupart des plantes de maison.

Si la croissance des plantes semble trop lente, c'est peut-être dû au manque de nourriture. Enlevez le sol de surface jusqu'aux racines et remplacez le par du sol riche auquel vous aurez mélangé quelques poignées de farine d'os.

Veillez à ce que le trou au fond du pot ne soit pas bouché et quand vous arrosez, voyez à ce que l'eau passe à travers le fond du pot.

## Un déjeuner substantiel pour un écolier

Les médecins inspecteurs des écoles et les infirmières visiteuses rapportent qu'un très grand nombre de nos enfants partent pour l'école le matin sans avoir déjeuné.

Une telle situation est sérieuse, beaucoup plus sérieuse que le réalisent les mamans ou les autres personnes responsables de la santé de ces enfants. Premièrement, un enfant a besoin de trois bons repas par jour pour suffire aux besoins de sa croissance et de son activité et secondement, l'enfant n'a pas assez de résistance pour rester sans manger, à partir de l'heure de souper qui est ordinairement pris à bonne heure jusqu'au lendemain à midi, heure où il revient de l'école.

Durant la matinée, l'enfant qui n'a pas déjeuné est fatigué, se sent faible, quelquefois même s'évanouit ; l'hiver, il est beaucoup plus sensible au froid. Il ne peut suivre avec profit les leçons qui se donnent en classe parce que la fatigue l'empêche de concentrer son attention sur les sujets étudiés. Il a moins d'entrain au jeu, ce qui l'empêche de prendre tout l'exercice physique dont il a besoin pour se développer normalement.

Au repas du midi, l'estomac qui n'a rien reçu de substantiel depuis la veille, est mal préparé pour recevoir un repas souvent lourd et toujours pris trop vite parce que l'enfant a faim.

Dans ces conditions, le travail de la digestion maintiendra l'après-midi la sensation de fatigue du matin et le rendement de l'écolier en sera encore diminué. L'enfant qui ne déjeune pas le matin ne peut donc profiter de ses études dans la mesure de ses capacités intellectuelles et perd une partie importante de la culture physique qui lui est essentielle. La mère de famille consciente de ses responsabilités et soucieuse de l'avenir de ses enfants se fera un devoir de fournir à ceux-ci, et dans les meilleures conditions possibles, un repas ayant une influence indiscutable sur leur développement physique et mental.

Le Service de santé publiera dans un prochain communiqué ce qu'il considère comme un menu bien équilibré.

## Petites économies

Deux dans un

Apprendre à tirer le meilleur parti possible des aliments que l'on achète constitue un excellent moyen d'équilibrer le budget. Voici donc quelques suggestions qui ne sont pas à dédaigner et que vous pourrez peut-être noter quelque part dans votre livre de cuisine.

Lorsque vous achetez un chou-fleur, vous aurez deux légumes dans un si, au lieu de jeter les feuilles vertes qui l'enveloppent, vous les lavez, les hachez et les faites bouillir dans l'eau salée. Naturellement, les feuilles les plus dures doivent être mises de côté. Servez les autres chaudes, avec un peu de beurre ou une sauce blanche. Faites la même chose avec les grosses feuilles de brocoli.

Le sirop d'érable a été serré dans un endroit un peu trop chaud et des taches de moisissure apparaissent sur le dessus. Cette moisissure est inoffensive. Il ne s'agit que de l'enlever. Cependant, si le goût du sirop semble un peu changé, versez-le dans un chaudron et faites bouillir rapidement pendant quelques instants. Laissez-le refroidir et serrez-le ensuite dans la glacière.

Crème et sucre

Si vous voulez épargner du sucre, sucrez le thé, le café, le chocolat ou autres breuvages pendant qu'ils sont très chauds.

Ne jetez pas la crème sure. Assaisonnée de jus de citron, d'oignons émincés ou de fines herbes, elle constituera une excellente mayonnaise.

Pauvre chat !

Ça ne fera peut-être pas l'affaire du chien ou du chat de la maison, mais les pattes de poules ou de poulets, grattées et bouillies, donneront un excellent bouillon pour la soupe.

Et Monsieur sera content

Monsieur prétend qu'il mange du sable chaque fois que vous lui offrez des épinards ?... La prochaine fois, essayez de les recouvrir d'eau chaude et laissez-les reposer quelques minutes. Agitez-les ensuite, soulevez-les en dehors de l'eau. Remplissez le plat d'eau froide et rincez de nouveau à deux reprises. Vous constaterez l'amélioration.

Lisez et faites lire

la Gazette du Nord

"Pour les parties d'enfants"



# LE CACAO FRY

—si délicieux et nourrissant—

**GRATIS** PLAN DE CONTRÔLE DU POIDS



Cette brochure de 20 pages

que toute femme voudra...

Ce nouveau "Plan de Contrôle du Poids" Kellogg donne les faits sur la préparation des menus et comment maintenir votre poids "idéal". Menus de contrôle du Poids scientifiquement préparés (à trois niveaux caloriques) pour chaque jour de la semaine. Préparé par des autorités compétentes, cette brochure vous aidera, vous et votre mari, à paraître et à vous sentir de votre mieux.

Vous trouverez le nouveau "Plan de Contrôle du Poids" Kellogg, au haut à l'intérieur dans chaque boîte de ALL-BRAN Kellogg—l'aliment délicieux qui aide la régularité naturelle.

## Soulagement Rapide du Rhume de Cerveau

Dès que vous en mettez quelques gouttes dans chaque narine, le Va-tro-nol commence à vous soulager de l'enclenchement, des étournelements, de l'obstruction dus au rhume. Il apaise rapidement l'irritation, diminue la congestion, facilite la respiration. Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en ! C'est merveilleux ! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

SPÉCIAL

Ces gouttes à double effet agissent rapidement au siège-même du mal



**VICKS VA-TRO-NOL**

# COLONISATION

## Vers une nouvelle orientation

Mesdames, Messieurs,

Les dirigeants des diverses classes de notre société ne sont pas tous gagnés à l'oeuvre de la colonisation. Ils sont loin d'être d'accord sur la valeur de l'entreprise tel que poursuivie dans le passé. Pour certains, la colonisation aurait coûté beaucoup trop cher pour ce qu'elle a rapporté ; le recrutement des familles aurait été mal fait ; les lots concédés insuffisamment préparés à l'avance ; il y aurait eu partout beaucoup de misère ; le gouvernement aurait exercé une influence néfaste en tenant les colons trop longtemps en tutelle, en les nourrissant pour ainsi dire à la cuillère. En somme, même si pour plusieurs ils semblent en principe favorable à la cause, ils n'en peuvent concevoir dans la pratique la poursuite efficace.

D'autres sont franchement sympathiques à l'oeuvre. Pour eux la colonisation aurait été salutaire ; elle aurait sorti de la misère des milliers de familles pour les relever ensuite au physique comme au moral ; les argent octroyés à cette oeuvre auraient constitué un avantageux placement ; l'intervention des gouvernements se serait sans cesse assouplie ; les échecs, les abandons, nombreux qu'ils soient, seraient chose normale. Il faudrait toujours, à leur dire, que des nomades, des bûcherons aillent préparer l'ouverture des terres pour les livrer ensuite à des vrais pionniers. Les sacrifices inhérents au métier seraient le prix qu'il faut payer pour agrandir le patrimoine.

Qui a tort ? Il y a moyen, je crois, tout en respectant la vérité, de donner raison à tout le monde.

Pour apprécier à son mérite le récent mouvement de colonisation, il faut se rappeler les circonstances dans lesquelles il prit naissance, analyser par le détail les résultats qu'il a produits.

Le mouvement de colonisation subventionnée vint en vigueur en 1931, alors que le pays, voire même le monde entier traversait une crise de chômage. La misère ravageait les villes et les villages du Québec. Le système néfaste des secours directs selon lequel les gouvernements entretenaient la vie des indigents venait de naître.

Sociologues, éducateurs économes s'employaient à trouver des solutions à cette anormale situation d'une partie de la population qui vit au crochet de l'Etat. L'on songea, pour soulager ce malaise social, à diriger vers des terres vierges les familles capables ou même susceptibles d'en tirer une partie de leur subsistance. Il ne s'est point agi au début d'en faire des familles de cultivateurs même si par la suite l'on s'est employé à les orienter graduellement vers l'agriculture. La colonisation-secours était destinée à atténuer la misère de pauvres gens. Elle fut donc un palliatif, un moindre mal, une échappatoire. Il en coûterait moins cher au Trésor public de nourrir les familles de chômeurs en pays de colonisation que dans les villes ou villages. Des points de vue moral et physique, les familles qui tentaient l'aventure en tireraient parti. Et le mouvement fut lancé dans ces conditions.

Pour s'en tenir à l'esprit de la loi, l'on choisit les colons parmi les secours de l'Etat ou ceux susceptibles de tomber en chômage à brève échéance. Parmi tous ces indigents, je veux croire que l'on a choisi les meilleurs. N'empêche qu'en règle générale et exception faite des cas où l'on a dérogé à l'esprit de la loi il s'est agi de tendre une main charitable à une famille sans le sou ou à peu près, famille yua la plupart du temps avait failli dans la vie, à des jeunes couples aussi qui ne pouvaient trouver ou s'établir dans leur paroisse natale, plutôt que de languir dans la pauvreté, plutôt que de chômer dans les villes, plutôt que de se démoraliser dans les campagnes, des célibataires et des familles ont tenté en pays neuf la grande aventure de s'établir, de se tailler à même la forêt un domaine viable.

Quel rôle jouèrent les gouvernements dans la colonisation ? Ils continuèrent à verser aux familles, sous une forme déguisée, les allocations de chômage. Que dans les circonstances les allocations aient parfois été insuffisantes, cela se conçoit ; qui cette façon d'aider des familles ait souvent développé chez les secours un esprit de dépendance de l'Etat est également indéniable. Bon nombre de familles largement privées de l'exercice de leur initiative personnelle en vinrent graduellement à compter sur l'Etat seul pour vivre. Pour faire contre-

pois le gouvernement exerça un contrôle plus sévère de l'utilisation des argent. Ce contrôle, poussé de plus en plus loin, n'a pas remporté tout le succès désiré. La chose d'ailleurs est normale, plus l'on tend à la centralisation, plus l'on paralyse l'administration et plus l'on s'écarte du but que l'on s'était fixé.

La préparation des lots, totalement inadéquate au début, s'est graduellement améliorée même si elle laisse encore à désirer dans plusieurs endroits. L'orientation agricole est généralement déficiente, et cela se conçoit. Je l'ai déjà dit, il ne s'est point agi d'aider les familles de colons jusqu'à ce qu'elles deviennent en mesure de se tirer d'affaire par elles-mêmes. Le montant de l'octroi est limité. En conséquence, la plupart d'entre elles furent laissées à mi-chemin.

Quel résultat le mouvement de colonisation a-t-il produit depuis 1931 ? Le mouvement a permis l'ouverture d'au-delà de cent paroisses nouvelles d'environ 150 familles chacune. Et si l'on ajoute les établissements effectués dans la décennie 1921 à 1831, ce sont 200 nouvelles paroisses qui se sont fondées dans notre province. Disons en passant que cette multiplication de foyers nouveaux, de paroisses nouvelles, n'a pas manqué de provoquer d'heureuses répercussions dans les domaines du commerce et de l'industrie. Elle a servi à l'accroissement de la production et de la consommation par la mise en valeur de richesses jusque-là inutilisées.

Nos colonies nouvelles, en plus d'agrandir notre patrimoine, ont contribué, et c'est là un point fort important, à maintenir à un niveau raisonnable le taux de la natalité de notre province. En effet, si vous parcourez les statistiques vitales de 1931 et de 1941, vous y verrez que l'accroissement naturel de nos régions de colonisation varie de 38 à 42 par 1,000 de population. Nous avons par exemple, plusieurs paroisses d'environ 1,000 âmes qui enregistrent au-delà de 70 naissances par année. C'est dire que du point de vue de la vitalité de la nation, nos régions nouvelles nous font honneur. Elles ont droit en retour à notre encouragement le plus entier.

Nos paroisses de colonisation peuvent-elles aujourd'hui se tirer d'affaire par elles-mêmes ? A forces de travail, à cause surtout des quelques animateurs qui s'y sont trouvés, dont particulièrement des curés, quelques-unes ont réussi à se tracer une orientation agricole et vivent aujourd'hui par elles-mêmes. Mais c'est là l'exception. La grande majorité attend encore une orientation agricole précise ; elle doit encore compter, dans une mesure amoindrie, sur l'assistance pécuniaire du gouvernement pour vivre. Situation anormale ? Qui si l'on tient compte de la date de la fondation ; non, si l'on tient compte de la carence de l'orientation. Les abandons, la chose était à prévoir, de fait elle était prévue, furent nombreux. Je crois pouvoir dire sans exagération que depuis 1931, il est passé en moyenne au moins trois colons sur chaque lot. Les deux premiers ont abandonné, le troisième profitant du travail de ses prédécesseurs, est demeuré. Anomalie ? Oui, si l'on tient compte de l'inutile dépense d'énergies humaines ; non, si l'on s'arrête au choix des familles et à l'ensemble des circonstances dans lesquelles s'est faite la colonisation.

Que conclure de cette brève analyse ? Il est clair que le mal n'est pas tant dans l'insuffisance des octrois du gouvernement, dans le choix fait des colons, dans l'absence de direction et d'orientation que dans l'idée même qui a motivé le lancement du mouvement, idée de colonisation-secours, qui s'est maintenue jusqu'aujourd'hui avec, bien entendu, quelques opportune améliorations. Compte tenu donc de cette conception dépréciée de l'oeuvre elle-même, il n'y a plus lieu de tenir responsables de ses insuccès les missionnaires-colonisateurs ou le gouvernement, les inspecteurs de colonisation ou les colons eux-mêmes. Tous ensemble ils ont fait oeuvre fort utile.

Est-ce à dire qu'il faudrait à l'avenir se contenter de cette fausse conception de la colonisation ? Pour un, je ne le crois pas alors même que je considère comme très satisfaisants les résultats obtenus jusqu'ici. Nous avons eu recours à la colonisation pour remédier à un état de chose anormale, le chômage. Nous en avons restreint et le sens et la portée, à cause surtout des circonstances.

Que nous faudrait-il faire pour perfectionner notre colonisation, pour la rendre plus efficace ? C'est ce dont nous parlerons dans une prochaine causerie.

C.-E. Couture

### Statistiques catholiques...

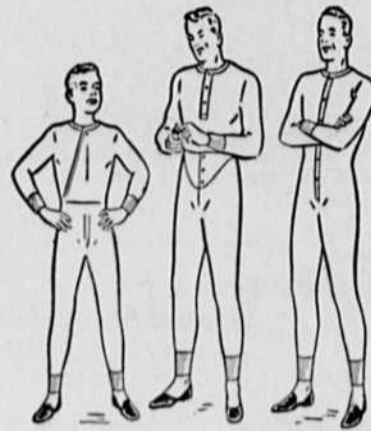
(Suite de la page 3)

chiffre qu'on trouve dans l'Official Catholic Directory, publié par Kennedy à New-York. Les statistiques officielles sont moins

généreuses. Le recensement d'Ottawa, pour 1941 donne 4,986,552. En lisant ainsi dans deux publications importantes de langue anglaise ces chiffres gonflés pour le Canada, on reste songeur devant les statistiques des autres pays.

Le 25 novembre 1944.

# LE NOM ASSURE SATISFACTION



Quand vous sentez la douceur de l'envers molletonné sur votre peau, la chaleur douillette et le confort parfait... quand vous remarquez le soin qui a été apporté aux détails de la coupe, le tricot ferme et serré, vous vous rendez compte de la satisfaction que donnent ces sous-vêtements.

L'achat d'articles de qualité n'a jamais eu plus d'importance qu'aujourd'hui. Demandez le Sous-Vêtement Molletonné Penmans. Cette marque assure satisfaction.

Se font en trois modèles—gilets et caleçons, combinaison et modèle populaire NuCut.

# Penmans

## SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS



"Notre Régulateur de Famille est Les PILULES du DR CHASE pour les Reins et le Foie"

# Vie Economique

## Assemblée annuelle de la Banque de Montréal

**Le président M. Georges-W. Spinney voit avec optimisme l'entrée du Canada dans la période d'après-guerre, mais certaines conditions spécifiques.**

La réunion générale des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu aujourd'hui au siège social de la Banque, sous la présidence de M. George-W. Spinney, C.M.G., président de l'institution. Le rapport financier a été soumis par le gérant général M. B.C. Gardner. Les chiffres étonnants pour une période de guerre, ont été présentés à nos lecteurs la semaine dernière. En proposant l'adoption de l'état financier et du rapport du gérant général, M. Spinney a fait une revue des principaux événements qui se sont déroulés au cours de l'exercice sous observation. Il a aussi rendu hommage à la mémoire de deux des directeurs de la Banque, emportés par la mort au cours de cette période, le colonel l'honorable Henry Cockshutt et M. W. A. Bog. Il a ensuite salué les successeurs des deux disparus, l'honorable Lucien Morand, C.R., de Québec, et M. John-A. Humbird, de Vancouver.

M. Spinney a signalé les récents amendements apportés à la loi de banques à charte du Canada, puis il a traité de la question des réserves intérieures. Il a exposé que ces réserves servent à parer aux périodes précaires, alors que les crédits perdent de leur solidité et que la valeur de l'actif peut diminuer. Cette coutume ancienne a toujours été reconnue comme la meilleure manière de garantir et protéger les intérêts des déposants. L'expérience démontre que les difficultés bancaires passées étaient attribuables à l'absence de ces réserves pour pertes imprévues. M. Spinney a exprimé longuement les délibérations du Comité permanent de la Chambre, exposé les prétentions de ce Comité et les arguments apportés par les représentants des banques, puis il a révéilé que la déclaration du Ministre des finances est à l'effet que l'apport des revenus de 1943, imputés au fonds de réserve, dépassait les exigences raisonnables, et que, par conséquent, la Banque a dû payer l'impôt sur environ \$2,200,000 des revenus de 1943, cette somme ayant été jugée comme dépassant les limites déterminées par le Comité.

### L'après-guerre

Après avoir loué l'effort de guerre du Canada, M. Spinney en vient à parler des possibilités d'après-guerre pour notre pays. Il déclare qu'il

### A vendre

Magasin Général dans un bon centre de commerce de bois. Très avantageux, tank à gaz et huile, etc. S'adresser à :

Alban SAUVAGEAU  
Vilbois, Abitibi

### Bûcherons demandés

PAR  
LEBEL & GAGNON  
CLOVA, (Mileage 40)

pour  
BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE  
8 PIEDS PAR 4

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :

M. ROSAIRE ROUX ou à LEBEL & GAGNON  
AMOS, P. Q. CLOVA, P. Q.

### Troisième anniversaire du contrôle des prix au Canada

Le 2 décembre prochain marquera le troisième anniversaire du contrôle des prix au Canada. Il est intéressant de rappeler à cette occasion tout ce que la Commission des prix a réalisé de puis trois ans, dans les conditions les plus difficiles, pour maintenir le coût de la vie à un niveau raisonnable.

La tâche de réglementer la production et la distribution, pour assurer à chacun sa part équitable, était, on en conviendra, très difficile. Le contrôle des prix et des salaires ne l'était pas moins. Mais la Commission a atteint son but, et cela même en dépit du fait que cinquante pour cent de la production totale a servi à la guerre.

Lors de la mise en vigueur du contrôle des prix en 1941, nous en étions rendus au même point qu'en 1916. L'inflation de la dernière guerre et la déflation de 1920 nous menaçaient. La même ascension rapide se produisait ; le public ayant plus d'argent à dépenser et les denrées devenant plus rares. D'une semaine à l'autre, un nombre sans cesse croissant d'ouvriers étaient requis pour les fins de la guerre, ce qui diminuait considérablement la production de beaucoup de produits, plusieurs nécessaires à la vie. Il devenait donc indispensable d'établir une réglementation qui, tout en maintenant les prix à un niveau raisonnable, assurerait à chacun sa part des produits disponibles.

C'est ce que fit la Commission. On en connaît aujourd'hui le résultat : le coût de la vie a été stabilisé au point qu'il n'a augmenté que de deux pour cent depuis trois ans. C'est un immense succès si l'on tient compte de toutes les difficultés suscitées par l'effort de guerre. Ce programme de contrôle exigeait un degré de restriction auquel les Canadiens n'étaient pas habitués. Mais ils ont fait preuve de renoncement et de maîtrise de soi. Ils ont accompli leur devoir.

Cette lutte contre l'inflation, sachons-le, exige encore l'appui sincère de tous ceux qui ont à cœur le bien-être de leurs concitoyens. N'oublions pas que si le contrôle des prix est important en temps de guerre, il l'est encore plus dans la période de transition. Ce qui s'est produit après la première grande guerre en est une preuve éclatante. Aidons donc, en observant ces mesures, à gagner la guerre et à ouvrir la voie au redressement et à la restauration dans les années de paix.

### Aumaque Gold Mines

Aumaque Gold mines Ltd., rapporte que le trou de sonde No 60, inclinant de 65 degrés et foré pour couper le massif de minerai à 300 pieds environ du No 5, donne une carotte de 90 pieds, semblable en apparence au minerai de ce dernier trou, dont deux sections révélaient à l'analyse 10.9 pieds à \$10.39 et 11.2 pieds à \$3.59. L'examen d'une carotte provenant du trou No 36, creusé 500 pieds à l'est du No 59 dans la direction de la zone minéralisée par des exploitants précédents, montre plusieurs veines quartzifères et des cordons contenant de la tourmaline formant une carotte de 644 pieds. L'échantillonnage de cette dernière se poursuit. Les premiers résultats donnent 2.6 pieds à \$8.47. Ce trou établit la continuité de la zone minéralisée sur une longueur de 500 autres pieds, que l'on traversera tous les 100 pieds. Le No 61 se localise 100 pieds à l'est des Nos 59 et 60.

L'examen d'une carotte provenant du trou No 36, creusé 500 pieds à l'est du No 59 dans la direction de la zone minéralisée par des exploitants précédents, montre plusieurs veines quartzifères et des cordons contenant de la tourmaline formant une carotte de 644 pieds. L'échantillonnage de cette dernière se poursuit. Les premiers résultats donnent 2.6 pieds à \$8.47. Ce trou établit la continuité de la zone minéralisée sur une longueur de 500 autres pieds, que l'on traversera tous les 100 pieds. Le No 61 se localise 100 pieds à l'est des Nos 59 et 60.

### Opposition probable à la réorganisation d'Abitibi Paper & Power Company

L'opposition au plan de réorganisation d'Abitibi Paper and Power Company Limited, sur la base des recommandations faites par le comité nommé par le gouvernement d'Ontario, viendra probablement des détenteurs d'actions privilégiées 7 pour cent d'après la rumeur qui circule dans le district financier.

En vertu du plan proposé, les détenteurs d'actions 7 pour cent recevraient pour leurs quatre actions privilégiées nouvelles ou nominal de \$25, comportant dividende annuel de \$2.50 par action, l'équivalent de \$2.50 par action et rappelables au prix de \$37.

50 par action. L'équivalent d'un taux annuel de \$10 par action et un prix de rachat de \$150 pour les anciennes actions privilégiées 7 pour cent et dont les arrérages de dividendes s'élèvent à près de \$91.

Le comité représentant les détenteurs d'actions privilégiées 7 pour cent prétend que l'offre de nouvelles actions n'est pas suffisante et que, de leur point de vue, les actuelles actions 7 pour cent devraient être incorporées dans la structure du capital de la nouvelle compagnie, non-rappelables comme dans le cas présent, et les arrérages de dividendes soldés en espèces, ou espèces et titres.

### L'industrie textile Canadienne joue un grand rôle dans cette guerre

Le rôle joué par l'industrie textile dans l'effort de guerre du Canada mérite d'être mentionné. Des milliers de travailleuses, fileuses et tisseuses, opératrices de machines à tricoter et de machines à coudre pour la confection de vêtements, chercheurs scientifiques travaillant à perfectionner les textiles, tous sont à la tâche, jour après jour, fabriquant des tissus de la plus haute qualité pour les hommes et les femmes des Services armés.

Le soldat canadien est le mieux vêtu et le mieux équipé ; ses vêtements sont appropriés au pays où il doit combattre : sous les climats les plus rigoureux, aux altitudes les plus élevées ou dans les tropiques.

Non seulement notre industrie textile produit les vêtements et l'équipement des combattants, mais beaucoup d'autre matériel de guerre : parachutes, filets de camouflage, moustiquaires en coton, tissus qui entrent dans la construction des avions, tentes et toiles goudronnées pour les véhicules de transport motorisé, pour les canons et autres armes mécanisées. Même dans la fabrication des munitions, il entre quelque fois des textiles. Par exemple : les sacs en tissu pour charges explosives des canons à gros calibre et les petits morceaux d'étoffe dans les appareils à réglage des obus.

Voici des chiffres qui donnent une idée de la part qu'occupent les textiles dans l'industrie de guerre. Depuis le début du conflit jusqu'à la fin de 1943, 150,000 travailleurs canadiens dans 2,000 usines ont produit 3 milliards de livres d'effets militaires en coton. Cette quantité pourrait remplir 9,000 wagons de marchandises, soit un train de 70 milles de long.

Ces travailleurs ont fabriqué 52 millions de verges de tissu en laine pour fins militaires avec lesquelles on pourrait entourer le globe terrestre d'une ceinture de plus de deux verges de large. Ils ont aussi utilisé la soie

et le nylon pour la confection de parachutes pour hommes et pour signaux.

Pendant l'année 1943 seulement, les employés du textile ont fourni aux hommes et aux femmes des Services armés 6,400,000 paires de chaussettes et de bas, 6,500,000 sous-vêtements en laine et une immense quantité de chandails, de foulards et de gants.

### Le Lt-col. Paul Ranger au comité des mines de la Chambre cadette

Le Lt-col. Paul Ranger, avocat et expert en questions minières, était le conférencier invité du comité des mines de la Chambre de commerce des jeunes, à la réunion inaugurale de cet organisme, tenu, vendredi soir dernier, en l'hôtel Windsor, sous la présidence de Me P.-Ernest Beauchemin, président du comité. Il a entretenu ses auditeurs de l'importante question des mines du Québec.

"Le domaine minier québécois, a-t-il dit au tout début, peut être arbitrairement divisé en trois sections distinctes. La plus considérable comprend tout le territoire situé au nord de cet immense fossé que constitue le fleuve Saint-Laurent, ou le Bouclier Laurentien. La deuxième section couvre d'une grande partie de cette région connue sous le nom des cantons de l'Est, fameuse pour son amiante. La troisième section se compose, de la Gaspésie et des territoires immédiatement avoisinants.

Les mines et l'économie canadienne "La répercussion du fait minier sur l'économie canadienne, a continué le conférencier, continue d'être immense. La manutention de la matière première nécessite l'emploi d'une main d'oeuvre considérable. C'est grâce à sa production de matières premières que le Canada occupe, aux points de vue industriel et commercial, une place beaucoup plus importante que celle qu'il pourrait espérer occuper, si on ne se basait que sur sa population.

Le conférencier cite ici quelques statistiques, et en conclut qu'il importe "à la prospérité du pays tout entier comme à celle de notre province que l'industrie minière canadienne prenne désormais un essor encore inconnu."

### Historique

Après avoir raconté les premières tentatives d'exploitation minière : "Le véritable précurseur du développement de nos mines, a continué le conférencier, fut Sir William Logan, qui, en 1843, organisa la Commission géologique du Canada, Grand voyageur et géologue éminent, il parcourut une importante partie du sud des provinces de Québec et d'Ontario, dont il écrivit l'histoire minière."

Il signale ensuite la découverte des filons d'argent de Cobalt, en 1903, d'où "rayonnèrent les découvreurs des régions minières de Larder Lake, Porcupine, Kirkland Lake, Noranda, Martell, Bourlamaque, etc."

"Etant donné l'immensité du terrain propice au développement minier dans la province de Québec, puisqu'il forme 90 p.c. de sa superficie, la leçon la plus claire qui se dégage de ce tableau, c'est que l'effort québécois dans le domaine minier a été trop lent et trop faible", a dit en terminant le Lt-col. Ranger, qui a loué le dessein du comité qui se propose de mieux faire connaître nos mines.

TABAC À CIGARETTES

VOGUE

Donne pleine valeur  
à ceux qui font leurs rouleuses.

# REVUE des LIVRES

## Nous autres, Français

par Georges Bernanos

Peu de polémistes, mêmes parmi les plus grands, vont constamment à l'essentiel dans leurs ouvrages trop inspirés par les querelles toutes relatives du présent.

Bernanos est l'un des rares écrivains de combat dont l'oeuvre polémique soit durable parce que, quel que soit le problème sur lequel il prend position, son regard va toujours au fond même des choses et son jugement ne s'appuie jamais que sur les principes les plus généralement humains, les vérités éternelles. Cela est particulièrement vrai de son ouvrage intitulé **NOUS AUTRES, FRANÇAIS** dont les éditions de la Revue Moderne viennent de publier une réédition.

L'ouvrage s'enlève rapidement. Il faut évidemment attribuer en premier lieu ce succès à la personnalité même de Bernanos. Il y a aussi le fait que Bernanos expose dans cet ouvrage les forces vives de la France et montre ses ressorts puissants qui lui permettront de se redresser vigoureuse après l'épreuve tragique qu'elle traverse. C'est là un sujet qui intéresse et émeut tout Canadien français.

**NOUS AUTRES, FRANÇAIS** est l'un de ces ouvrages qu'on lit avec un intérêt qui ne s'affaiblit à aucun moment de la première à la dernière page. On peut s'irriter de certaines attitudes de l'auteur si l'on ne partage pas son sentiment sur les questions qu'il aborde, on peut trouver excessive la franchise et la dureté de ses expressions, mais on ne peut s'empêcher d'être pris par la vigueur de sa pensée et de ce qu'il écrit ne laisse le lecteur indifférent.

Bien des ouvrages ont été écrits sur la psychologie historique, si l'on peut dire, du Français. Aucun n'est plus émouvant que celui-ci. Il y a bien des manières de servir son pays. Par un tel livre Bernanos a magnifiquement servi le sien.

On peut se procurer **NOUS AUTRES, FRANÇAIS** de Bernanos au prix de \$1.25 (\$1.35 par la poste) aux éditions de la Revue Moderne, 320 est, rue Notre-Dame à Montréal et dans toutes les librairies.

## Un divorce

par Paul Bourget  
de l'Académie Française

C'est une oeuvre courageuse et magistrale, qui restera l'un des plus beaux monuments de Paul Bourget, que viennent de publier Les Editions Variétés.

Elle débute par cette douloureuse confession d'une femme: "Il y a treize ans, j'en avais vingt-neuf. J'étais la plus malheureuse des femmes. L'homme à qui ma famille m'avait mariée, et dont j'avais dû me séparer, venait de demander et d'obtenir que cette séparation fut convertie en divorce. Il s'était remarié. Je restais seule au monde avec un fils de neuf ans. Les tribunaux me l'avaient donné. Comment l'élever, comment tenir tête aux difficultés que le divorce crée autour d'une femme, même lorsqu'elle a le bon droit pour elle? "C'est alors qu'un autre homme, que j'avais connu chez mes parents, sans trop le remarquer,

et perdu de vue depuis mon mariage, trouva le moyen de rentrer dans ma vie... J'appris qu'il m'avait aimée jeune fille sans se déclarer... Il était resté fidèle à son premier sentiment et il a demandé ma main. J'ai accepté ce dévouement, et, depuis ce jour, je n'ai pas rencontré en lui une défaillance. Il a été pour moi le meilleur des maris, pour mon fils le meilleur des pères... Fût-ce au prix de mon salut éternel, je ne le quitterai jamais, jamais...

Que fera cette femme dans sa détresse?... Abandonnera-t-elle son foyer, brisera-t-elle le coeur d'un homme qu'elle aime et qui l'aime? Laissera-t-elle son enfant? Le livre de Paul Bourget répond à cette question. Et l'on est tout ému et bouleversé de la douleur qu'éprouve cette âme.

Un roman de 240 pages publié par Les Editions Variétés, Prix: \$1.25, par la poste: \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

## La consultation

par Roger Martin du Gard

Voici la quatrième partie du célèbre roman-fleuve "Les Thibault". Cette histoire d'une famille française dont Les Editions Variétés viennent d'entreprendre la publication est formée de huit romans: c'est sûrement une des plus passionnantes histoires jamais écrites. Elle a soulevé l'enthousiasme de tous les lecteurs et influencé tous les romanciers connus. Traduite en plusieurs langues, l'histoire des "Thibault" est émouvante, tragique et belle.

Ce roman fait suite à **LE CAHIER, LE PENITENCIER** et **LA BELLE SAISON**. Trois années ont passé depuis que nous avons trouvé Antoine Thibault follement amoureux d'une aventurière.

La consultation est le récit d'une journée d'Antoine, docteur déjà connu et pris tout entier par sa profession. Dans son cabinet défile une humanité pitoyable, vers laquelle il se penche avec passion.

Parmi elle, se trouve son propre père. M. Thibault est mortellement atteint; mais Antoine réussit à lui cacher la gravité de son état.

Quant à Jacques Thibault, son frère, il a disparu, et tout laisse supposer qu'il s'est suicidé mystérieusement à la veille d'entrer à l'École normale. Mais aucun éclaircissement n'est venu confirmer ce fait. Et l'on se demande ce qui est vraiment arrivé à Jacques, sensible et énigmatique jeune homme?

Un volume de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.25. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

## La campagne du Timbre de Noël

La Campagne du Timbre de Noël bat son plein et on nous communique le fait que plusieurs souscripteurs cette année, loin de se contenter de renouveler leur souscription de 1943, la doublent. Les résultats à date sont des plus encourageants pour tous ceux qui travaillent arduement en vue du succès de la campagne.

Les organisateurs remercient ceux qui ont souscrit et prient la population de continuer leur collaboration précieuse.

Acheter ces timbres de Noël c'est s'assurer contre une des maladies les plus répandues.

## Infractions

Clemon Brothers (Barnett Cleman) de La Sarre, Abitibi, ont écopé d'une amende de \$200 et des frais pour avoir vendu des habits pour hommes à un prix plus élevé que fixé par la Commission. M. Jack Lekner, de Val d'Or, s'est vu imposer une amende de \$50 et les frais pour avoir vendu des bananes, ainsi que des fruits et des légumes en conserve à un prix plus élevé que le maximum établi. M. J.-D. Dion, de Notre-Dame du Nord, Témiscamingue, a été condamné à une amende de \$50 et aux frais pour avoir conduit un véhicule qui n'était pas enregistré au bureau du régisseur.

## Changement au rationnement

La Commission des Prix et du Commerce a supprimé de la liste des fruits rationnés les fruits mis en conserve sans sucre dans des contenants de 105 onces et plus. On a également enlevé de la liste, les garnitures aux fruits non sucrées pour tartes, mises en conserves dans de gros contenants.

Toutefois, les fruits non sucrés conservés dans de petits contenants, demeurent encore sur la liste des produits rationnés et un coupon de ration de confitures permet l'achat de 20 onces liquides.

Les fruits dans les contenants de 105 onces et plus sont utilisés surtout par les hôtels, les restaurants, les salles à manger d'employés et les salles à manger de chemins de fer.

## LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la quatrième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne sur les projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile."

# LE SOIN DES BLESSÉS ET DES MALADES

## La législation canadienne relative aux traitements et aux pensions

Le Canada a assumé, comme sa moindre obligation envers les membres des forces armées, qu'avant leur retour dans la vie civile, on prenne toutes les dispositions possibles en ce qui concerne la santé et que, de plus, une pension soit accordée pour toute incapacité permanente due au service. Des soins médicaux de toutes sortes sont fournis et des hôpitaux d'anciens combattants ont été établis d'un océan à l'autre. Le matériel pour les traitements les plus modernes a été installé et les plus grands spécialistes dans toutes les branches de la médecine et de la chirurgie ont mis leurs services à la disposition des vétérans.

Il y a un traitement gratuit avec allocations pour toute personne libérée, pendant la première année après le retour dans la vie civile, et un traitement gratuit avec allocations pour les affections ouvrant le droit à pension, pendant la vie entière du pensionné.

Ceux qui sont libérés de l'armée, incapables de travailler et ayant encore besoin d'un traitement, peuvent continuer de recevoir la solde et les allocations afférentes à leur grade durant un an, si nécessaire, et durant une plus longue période, lorsqu'ils ont encore besoin d'un traitement pour une affection ouvrant le droit à pension.

## PENSIONS

La pension peut être accordée à trois conditions bien simples et bien faciles à comprendre:

1. Lorsque l'ancien combattant a servi sur un théâtre réel de guerre, le décès ou toute invalidité permanente qui n'est pas due à l'inconduite, donne droit à une pension.

Les Directeurs du Bien-être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques situés dans toutes les parties du Canada. Ces fonctionnaires font bénéficier les Anciens Militaires de leurs conseils et de leur aide et il est bon de les consulter lorsqu'il s'agit de n'importe quel problème de rétablissement civil.

2. (a) Lorsque l'ancien combattant a servi au Canada seulement, le décès ou l'incapacité due au service ouvre le droit à pension.
- (b) Le décès ou l'incapacité grave qui ne sont pas imputables au service peuvent ouvrir le droit à pension si, à défaut d'une pension, l'intéressé est exposé à la misère.

## DES EMPLOIS POUR LES INVALIDES

Il existe un vaste programme d'éducation, qui est en plein fonctionnement, pour assurer une carrière heureuse et fructueuse aux anciens combattants qui souffrent d'invalidité par suite de leur service de guerre. Nombre de sociétés bénévoles contribuent à cette oeuvre, tandis qu'une aide spécialisée peut être obtenue d'organismes tels que les Amputés de guerre du Canada, l'Institut canadien national des aveugles, et la Société canadienne des sourds et des partiellement sourds.

## LA RESPONSABILITÉ DU PUBLIC

Cette série d'annonces a donné, sous une forme abrégée, un aperçu du programme canadien de rétablissement civil en faveur de l'ancien combattant de l'un ou de l'autre sexe. Toutefois, cette responsabilité n'incombe pas seulement au Parlement. Ce dernier peut fournir la législation et les fonds, mais, en définitive, ce sont les vétérans eux-mêmes ainsi que la population canadienne qui peuvent assurer l'exécution du programme. Jusqu'ici, le public n'a pas ménagé son appui, mais une application heureuse de ces mesures exige une plus ample collaboration de la part du public. Il faut la compréhension et la collaboration de toute la population.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

# AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

## Un thé à l'Auditorium de l'École d'Amos sous le haut patronage de son Excellence Mgr Desmarais

Les Religieuses de l'Assomption de la Sainte Vierge désirent offrir leur félicitations et leurs sincères remerciements aux organisatrices du grand thé qui a eu lieu à l'Auditorium de l'École Normale d'Amos, ainsi qu'à tous les généreux donateurs qui ont offert de fleurs ou autres choses. Elles remercient aussi toutes les personnes qui se sont rendues à cette brillante réunion qui fut l'un des grands succès de l'année.

### A la Chambre de Commerce des jeunes

Nos membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont tenu mercredi soir le 29 novembre, une importante assemblée à la Salle des Chevaliers de Colomb. M. Lucippe Hivon, président dirigeait les délibérations.

#### LES CHARS DORTOIRS DU CANADIEN NATIONAL

Plusieurs projets d'importance y ont été débattus, toutefois, dans l'intérêt même de leur réalisation, le temps n'est pas encore venu d'en révéler la nature à notre population. M. Charles Barbès a donné lecture d'une lettre des autorités du Canadien National au sujet des chars dortoirs que notre Chambre de Commerce des Jeunes voudrait voir circuler régulièrement sur la voie ferrée entre Senneterre et Cochrane. Cette lettre indique par suite des conditions créées par la guerre plusieurs wagons de ce genre ont été supprimés sur plusieurs parties de notre réseau national, pas seulement en Abitibi, mais dans presque toutes les provinces de notre pays.

Les autorités du Canadien National ont cependant reconnu le bien-fondé de la requête de notre Chambre de Commerce des Jeunes, puisque les wagons dortoirs demandés serviraient surtout à accommoder nos malades qui doivent se rendre dans les principaux centres de la province et ils ont promis d'acquiescer à cette demande aussitôt que la chose en sera possible.

#### PROCHAIN

##### SOUPER-CAUSERIE

A la fin de la séance, M. Lucippe Hivon a élaboré un projet qui a rencontré l'assentiment unanime de l'assemblée. On sait qu'au dernier congrès des Chambres de Commerce des Jeunes, tenu à Québec en septembre dernier, M. Fridolin Simard, d'Amos, a été élu président de la fédération de ces organismes sociaux pour la province. Nos membres d'Amos tiennent à célébrer cet événement qui est à l'honneur de notre région et de notre ville et qui constitue une avantageuse publicité pour le nord-ouest du Québec. Aussi M. Hivon a-t-il convié tous ses collègues à se réunir au Château Inn mardi soir le 5 décembre prochain pour prendre part à un souper-causerie qui promet de remporter le plus brillant succès. Cet événement social aura lieu à 7.30 dans la soirée. La causerie sera donnée par M. le docteur Edmond Bourgault, surintendant de l'Hôtel-Dieu d'Amos.

En outre de ses collègues de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. Hivon a aussi invité les membres de notre conseil municipal et ceux de la Chambre de Commerce de l'Abitibi, notre chambre aînée à prendre part à ce souper causerie qui aura lieu comme nous venons de le dire mardi soir le 5 décembre prochain, au Château Inn à 7.30 p.m.

### Visite de la mine Sigma

Vendredi le 24 novembre dernier, les élèves de l'École des Arts et Métiers d'Amos ont eu la bonne fortune de se rendre à Val d'Or y visiter la mine Sigma. Nos étudiants étaient les invités de M. McRea gérant général de cette mine. Celui-ci a gracieusement mis à leur disposition un personnel expérimenté qui leur a servi de guide et leur a fourni toutes les explications possibles. Les élèves ont pu ainsi se familiariser avec le laboratoire, l'atelier de mécanique la forge et le moulin où l'on traite le minéral.

Cette visite d'une mine et de son outillage moderne est due à l'initiative de M. Paul Emile Lemieux directeur de l'École qui a voulu illustrer d'une façon concrète la théorie qu'il s'efforce, avec le personnel enseignant placé sous sa direction, inculquer à ses élèves. Et si l'on en juge par l'intérêt de tous les visiteurs, la promenade à travers les divers bâtiments érigés à la surface de la mine a ouvert à nos jeunes étudiants de nouveaux horizons dans un domaine rempli de promesses. 16 d'entre eux ont fait le voyage à Val d'Or, ils étaient accompagnés de MM. les abbés Albert Morasse, supérieur, Léo-Paul Blain procureur, Henri Deschesne préfet de discipline et A. Blanchard, professeur au Collège d'Amos, MM. France Brien, agronome, Jen-Ja-Jaques Martel, assistant registraire des Mines, M. Paul Emile Lemieux, directeur de l'École des Arts et Métiers et M. Gérard Dorais, professeur de cette institution.

La direction et les élèves de cette École tiennent à remercier bien sincèrement M. McRea et le personnel de la mine Sigma ainsi que MM. les abbés Morasse, et Blain, de même que MM. Brien et Martel, ces derniers pour avoir rendu possible le transport excursionnistes à Val d'Or et la visite de la mine.

### Inauguration du nouveau club social Normetal

(suite de la première page)

La séance d'inauguration a été marquée de discours prononcés dans les deux langues officielles. M. l'abbé J.-A. Blanchette curé de Normetal s'est fait l'interprète de ses paroissiens et des invités de langue française pour marquer à la direction de la mine Normetal son appréciation d'une initiative civique qui ne se dément pas. Au nom de ses collègues de la mine, M. J.-A. Little, gérant de la mine a prononcé une brève allocution en langue anglaise.

La soirée s'est terminée par plusieurs parties de quilles et un buffet que les personnes présentes ont vivement apprécié. Parmi celles-ci on remarquait plusieurs citoyens de La Sarre, Amos, Rouyn et Duparquet.

# La Société d'exploitation minière Bigue-Brunet

(libre de responsabilité personnelle)

M. Georges Dumont ingénieur conseil  
Prospection — Développement — Achat et Vente  
de Terrains Miniers

"Développons nous-mêmes nos ressources naturelles"

Casier Postal 146

AMOS

Tél. 209

### LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la cinquième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne sur les projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile".

## POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON OU D'UNE FERME -

### POUR SE LANCER EN AFFAIRES À SON COMPTE

Il y a deux moyens permettant aux anciens combattants du Canada de devenir propriétaires. L'un de ces moyens est la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, qui fournit de l'assistance pour financer l'acquisition de maisons sur des lopins de terre en dehors des zones de forte imposition foncière, tandis que le crédit de réadaptation peut être employé pour acheter ou construire une maison à la ville en se servant des avantages de la Loi nationale sur le logement, qui permet d'emprunter à un taux peu élevé. D'après la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, une assistance est accordée jusqu'à concurrence de \$4,800 pour la terre et les bâtiments. Le vétérán doit être en mesure de verser, comptant, 10 pour cent du coût de la terre et des bâtiments, et la propriété lui est ensuite vendue pour ce paiement comptant, plus les deux tiers du coût de la propriété. Ce solde peut être financé au besoin sur une période de vingt-cinq ans, avec intérêt de 3½ pour cent. Un autre octroi peut être consenti pour l'achat de matériel.

Le vétérán reçoit le titre de la propriété (y compris l'octroi de 23 et 1/3 pour cent du coût de la terre et des bâtiments ainsi que le matériel de ferme), lorsqu'il a rempli les obligations de son contrat durant dix ans.

Si le crédit de réadaptation est employé pour une maison, le vétérán doit être en mesure de verser un dollar pour chaque deux dollars provenant de ce crédit. Ce genre d'assistance peut être sollicité n'importe quand dans les dix années qui suivent la libération.

Les Directeurs du Bien-Être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques situés dans toutes les parties du Canada. Ces fonctionnaires font bénéficier les Anciens Militaires de leurs conseils et de leur aide et il est bon de les consulter lorsqu'il s'agit de n'importe quel problème de rétablissement civil.

### CEUX QUI CULTIVENT LA TERRE OU QUI FONT LA PÊCHE COMMERCIALE

Les vétérans qui ont la compétence voulue pour l'agriculture ou la pêche commerciale, pourront recevoir de l'aide pour acheter une terre ou une maison en vertu de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, de la même manière que les anciens combattants qui veulent devenir propriétaires d'une maison sur un petit lopin de terre situé en dehors des zones de forte imposition foncière. Pour les agriculteurs, il y a un octroi supplémentaire de \$1,200 pour acheter des animaux et du matériel. Ceux qui veulent s'adonner à la pêche commerciale peuvent recevoir jusqu'à \$1,200 pour acheter les agrès de pêche dont ils ont besoin. Pour bénéficier de l'une des trois dispositions de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, l'ancien militaire, homme ou femme, doit avoir servi outre-mer ou durant au moins 12 mois au Canada.

### POUR AIDER LES HOMMES D'AFFAIRES

L'une des fins pour lesquelles on peut employer le crédit de réadaptation est l'achat d'un fonds de commerce ou l'obtention de capital liquide pour une entreprise. En pareil cas, encore, on peut en faire la demande dans les dix années qui suivent la libération.

Outre l'affectation du crédit de réadaptation à cette fin, il y a, pour ceux qui veulent se lancer dans une entreprise commerciale ou dans l'agriculture, des allocations d'entretien durant la période où ils attendent que leur entreprise rapporte. Ces allocations peuvent être versées dans les dix-huit mois qui suivent la libération, pour une période égale à la durée de leur service militaire, avec maximum d'un an.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

## AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS